

## LA VIE SCIENTIFIQUE.

---

*Le Traité d'Économie Politique*, de M. Maurice ANSIAUX.

Avec la parution du troisième volume s'achève la publication du grand traité de M. Maurice Ansiaux. Le moment est venu de tenter de situer dans le mouvement scientifique cet *opus magnum*, d'en exposer le contenu, d'en dire la portée.

C'est une entreprise redoutable d'écrire, à notre époque, un traité d'économie politique. Non pas que la longue série des traités, depuis Adam Smith, soit de nature à intimider un esprit actif et ouvert ; mais à mesure que les travaux se multiplient et se compliquent, à mesure aussi que les événements contemporains s'accroissent, et on peut se demander s'il est possible de ramasser en un ouvrage d'étendue pratiquement limitée les notions et les développements nécessaires. La « littérature ennuyeuse » a déjà tant de pages qu'on appréhende d'y ajouter.

M. Ansiaux n'a pas eu cette crainte pour de multiples raisons, dont la meilleure est qu'il s'est senti de force et le talent de mener à bien une œuvre pleine de substance, de nouveauté et d'attrait. Il a réussi là où plus d'un a échoué. Il a, d'ailleurs, su mettre à profit l'expérience de longues années d'enseignement universitaire.

Les trois volumes qui forment ce traité s'espacent sur six années (1). Commencé pendant les années lugubres de l'occu-

(1) *Le Traité d'Économie Politique* est édité à Paris, chez Marcel Giard, rue Soufflot. Le tome I, intitulé *l'Organisation économique* a paru en 1920 (1 vol. in-8°, 389 p.) et en est à son troisième mille ; le second, *Prix et Revenus*, en 1923 (661 p.) ; le troisième, *Les Problèmes généraux de la vie économique*, en 1926 (713 p.).

pation allemande (voir t. I, p. 110), il se termine à l'époque émouvante où la Belgique fait face à la crise monétaire consécutive à sa restauration. Il n'est pas possible qu'une œuvre de ce genre ne porte la marque des événements contemporains. Mais si mention en est faite, à titre exemplatif et documentaire, l'œuvre se tient tout entière au-dessus des contingences pour atteindre la science vraie, dans sa généralité et sa permanence.

Le *Traité* de M. Ansiaux est le plus étendu qui ait été publié en Belgique. Emile de Laveleye est mort avant d'avoir commencé l'ouvrage définitif qui devait couronner son œuvre ; il n'a laissé qu'un petit volume d'*Éléments d'économie politique*. Hector Denis n'a pas écrit de traité. Son *Histoire des systèmes économiques et socialistes* en deux volumes est sa dernière grande œuvre. Victor Brants s'est contenté de dessiner, en un volume, *Les Grandes lignes de l'Économie politique*. Voilà pour les maîtres disparus. Quant aux contemporains, je ne sache pas qu'ils aient donné, jusqu'à présent, de traité aussi étendu que celui du savant recteur de Bruxelles.

Unique sous ce rapport dans la littérature scientifique belge, l'ouvrage n'a pas son analogue et ne sera de longtemps dépassé pour la somme énorme des connaissances qu'il renferme. Non seulement M. Ansiaux, polyglotte émérite, est au courant de tous les travaux scientifiques anciens et récents, mais il possède la plus riche collection de *faits* que l'on puisse souhaiter. Aucun domaine économique ne lui est étranger : qu'il s'agisse de l'histoire lointaine ou de l'époque contemporaine, de la statistique, de questions monétaires, financières ou ouvrières.

Ajoutons tout de suite que l'ouvrage est écrit dans un style fluide, distingué, aisé, ironique parfois, qui fait de la lecture de ces dix-sept cents pages un agrément — mérite peu commun dans notre science.

La conception que M. Ansiaux se fait de l'économie politique est indiquée dans son introduction au tome I et son chapitre des méthodes. A la première page, il refuse de donner une *définition* de l'économie politique, mais il insiste sur son caractère complexe et sur sa nature de science sociale. Dès les pages suivantes, il part en guerre contre les classiques, ou plus exactement contre tous les déductifs, et c'est, sinon tout un programme, du moins un trait de caractère qui va s'accroître dans tout l'ouvrage. Ici, point de mathématiques, point de formules ni de courbes, à peine, par-ci par-là, quelques exemples numériques. Bien plus, on traitera facilement de raffinements inutiles, de vaines subtilités, des analyses qui sont très prisées dans certaines écoles (v. t. II, pp. 44-45). D'autre part, tout en rappelant continuellement l'enchevêtrement des causes et des effets, la complexité des sciences sociales, la diversité des situations et des milieux, l'auteur veut se réserver la faculté de donner les conseils de la science, en matière d'application et en matière d'idéal à poursuivre (v. t. II, p. 28, 29). De sorte que l'on ne trouvera pas ici cette séparation nette de la science pure et de la science appliquée que poursuivent avec ténacité certaines écoles. Bien plus, M. Ansiaux mêle à dessein la science et l'application — comme d'ailleurs la majorité des économistes.

Il résulte de tout cela, l'impression d'un manque de rigueur, de netteté, de précision, qui doit dérouter plus d'un lecteur. Il me paraît que cette impression, M. Ansiaux veut, au contraire, la donner à dessein au lecteur averti et intelligent. Il insiste trop souvent sur les « réserves » nécessaires à certains principes pour ne pas avoir le propos délibéré de montrer au lecteur combien les solutions prétendument claires et simples sont rares en économie politique.

La systématique n'est pas non plus ce qui intéresse fort M. Ansiaux. Il abandonne, comme tout le monde aujourd'hui,

les grandes divisions classiques : la production des biens, la circulation, la répartition, la consommation. Cet ordre dénotait évidemment toute une conception spéciale de la société. Mais il avait l'avantage d'être logique et clair. On ne peut pas dire que celui qu'adopte M. Ansiaux soit, sous ce rapport, irréprochable.

Le premier volume est intitulé : *l'Organisation économique*. Après l'analyse des notions fondamentales des besoins, des biens et de l'utilité, l'auteur prend l'entreprise *in abstracto*, et en étudie successivement l'élément physio-psychologique, l'élément technique, l'élément juridique, pour établir la structure économique de toute entreprise. Puis, il met en présence toutes les entreprises, et c'est l'étude de la concurrence et du monopole. Ensuite, vient celle de la concentration qui va rester le thème fondamental de l'organisation de l'industrie en cinq chapitres, où défilent les syndicats, les trusts, l'intégration et la participation, enfin, l'industrie à domicile. Les entreprises agricoles et commerciales viennent ensuite, et, l'on ne sait trop pourquoi, l'exploitation des chemins de fer, enfin la concentration bancaire et financière.

Sans doute, tous ces chapitres montrent quelque aspect de l'organisation économique de la société actuelle, mais ils n'en font point voir la figure entière.

Plus singulière est la composition du second volume, intitulé *Prix et Revenus*. L'auteur entend confondre la circulation et la répartition des biens. « En réalité, dit-il, elles sont inséparables. Où a-t-on vu que la richesse se distribue autrement que par une série d'opérations d'échange ? » Sans doute, mais cette modalité, cette *forme* de la distribution n'en affecte pas l'essence. Après une étude très fouillée des prix, — une des meilleures peut-être de tout l'ouvrage, — se développe tout naturellement celle de la monnaie, puis, tout ensemble dans une même partie, l'intérêt, le profit et la rente, — c'est-à-dire

les revenus tirés de la possession des biens. Le salaire, revenu du travail, termine le volume. Qui ne voit que la liaison de ces diverses parties est bien tenue ?

Au troisième volume sont réservés *les problèmes généraux de la vie économique*. C'est la vie économique dans son ensemble, dans sa réalité concrète mais totale qu'il faut chercher à saisir maintenant, dit l'auteur. C'est ainsi qu'il nous offre, dans une première partie, *des problèmes nationaux et internationaux*, où se rencontrent une théorie générale de l'Etat, la politique commerciale, et, chose inattendue, le problème de la population, que M. Ansiaux veut essentiellement « national ». La deuxième partie nous donne, en un raccourci magnifique, toute la théorie des *crises économiques*, phénomène de cette « pathologie économique » qu'en plus d'un endroit M. Ansiaux voudrait voir constituer à part. La troisième partie est consacrée au *papier-monnaie*; elle aurait pu, certes, trouver sa place au second volume ; mais il est hors de doute qu'en spécialiste particulièrement compétent, l'auteur a voulu orner son dernier volume d'un sujet d'un intérêt d'actualité suprême. La quatrième et dernière partie, sous le titre : *Les idées motrices de l'évolution économique* présente en somme, quelques chapitres d'une histoire des doctrines. C'est d'abord la critique acérée de l'Ecole libérale (1), suivie des Ecoles réformatrices : Saint-Simon, Karl Marx, Proudhon, le syndicalisme révolutionnaire et le nouveau socialisme. Viennent ensuite des chapitres sur l'interventionnisme, qui comprend le solidarisme, le socialisme d'Etat et le catholicisme social, puis la protection légale des travailleurs et la prévoyance sociale (les assurances), avant une étude du communisme bolchévique,

(1) Je ne sais pas si M. Ansiaux a toujours été bien juste envers l'Ecole libérale. Il me semble qu'il ne s'est pas toujours rendu compte, à son égard, de l'influence de l'époque et du milieu sur le mouvement des idées.

« effroyable calamité économique ». Enfin, une conclusion générale en vingt pages nous révèle la politique sociale de l'auteur.

Je m'en voudrais de paraître attacher trop d'importance à l'arrangement des matières d'un traité. Au fond, l'essentiel est que tout s'y trouve, et il faut bien dire que la plupart du temps, les liaisons et les transitions sont arbitraires. Chacun se fait ainsi son « système » et il suffit qu'il n'y ait aucune lacune. A coup sûr le traité de M. Ansiaux, malgré la singularité de sa systématique, répond à cette exigence, et l'on chercherait en vain un sujet important qu'il ait laissé de côté.

Envisageons maintenant l'œuvre dans son ensemble, au point de vue de la méthode et au point de vue des doctrines.

J'étonnerai peut-être M. Ansiaux lui-même en disant qu'il est un maître de la déduction économique, et c'est un éloge que je veux faire. Sans doute, il ne s'agit plus de l'abstraction, vide de sens et de réalité, de certains anciens économistes. M. Ansiaux ne perd jamais pied ; c'est entendu. Mais prenez sa théorie des prix, celle de l'intérêt, celle des crises, et tant de pages un peu partout dans son œuvre, vous vous trouverez en face d'un logicien et d'un critique. Rien n'est plus fréquent, chez notre auteur, que de voir comment, à peine a-t-il énoncé un principe ou une vérité générale, il se sent obligé d'en atténuer la portée. Je crois que les objections, les restrictions viennent à son esprit en même temps que la pensée principale et qu'il ne peut s'empêcher, par besoin de logique, de les énoncer. C'est un grand mérite à mes yeux, car c'est la marque d'une intelligence supérieurement lucide. Et ce qui est piquant chez M. Ansiaux, c'est de le voir ainsi raisonner je dirai mathématiquement sans le secours des symboles et des formules.

Peut-être, il est vrai, a-t-il moins l'esprit géométrique que l'esprit de finesse. Je lui fais un mérite de sa préoccupation de

voir tant de phénomènes économiques du point de vue psychologique. La description de la période d'essor, puis de la dépression dans le cycle économique est à proprement parler un chapitre de psychologie sociale et parfaitement développé. Mais dans tout l'ouvrage, nous sentons chez l'auteur la passion de voir clair dans l'âme humaine. C'est, à mon sens, un mérite dans une science où l'on se laisse facilement dominer par les objets matériels, les biens, la richesse.

Au point de vue de la doctrine, M. Ansiaux se classe évidemment entre le libéralisme le plus démocratique et le socialisme. Il a tourné le dos à la vieille école libérale. Mais il n'a fait acte d'adhésion ni au Marxisme ni au néo-socialisme de Sidney Webb. Il considère, toutefois, comme inévitable la transformation de notre régime économique, dans le sens de plus d'égalité dans la répartition, de plus de démocratie dans le gouvernement de la production. Après avoir passé en revue les forces respectives des partisans et des adversaires du capitalisme, il déclare que « le dilemme se pose aujourd'hui devant les partis qui soutiennent la cause de la propriété individuelle : ou défendre les vieux principes avec obstination, avec étroitesse, avec acharnement ou concevoir largement la cause dont ils ont la garde et prendre dans les revendications des novateurs ce qui peut être accompli ou mis à l'épreuve sans compromettre l'essentiel ». (V. t. III, p. 693.) Si l'on rencontre « dans le camp conservateur » les hommes qu'il faut pour adopter une telle stratégie, M. Ansiaux leur indique les réformes sociales « assez importantes et pourtant assez respectueuses du droit de propriété pour que leur adoption par des gouvernements conservateurs soit de nature à épurer l'atmosphère morale de la société contemporaine, atmosphère aujourd'hui empoisonnée par les défiances et les haines ». Il cite particulièrement « le contrôle ouvrier, les conseils de co-gestion, la création, au moins expérimentale, de quelques grandes régies sociales ». Il

demande que l'expérience en soit faite *loyalement*, et il pense que des essais, donnant des résultats positifs ou négatifs, seraient à la fois instructifs et utiles au progrès social.

Ces expériences dans le domaine de la production seraient complétées par une action généralisée dans le domaine du crédit, en vue d'atténuer ou d'empêcher les crises. M. Ansiaux ne pense pas que cela puisse se faire par les seules banques d'émission, et il ne pense pas à « nationaliser la finance » (t. III, p. 703), mais il paraît donner son adhésion de principe à cette idée d'une politique du crédit contre les crises.

Enfin, il a une formule de solidarisme qui résoudre le problème fondamental de la réforme sociale. « On réduira l'intransigeance des intérêts antagoniques, on réussira à développer le sentiment de l'intérêt général *en donnant à l'individu des intérêts multiples et divergents* ».

C'est sur l'indication de ce précepte ingénieux que se termine la conclusion politique de l'ouvrage, la dernière page étant consacrée à rappeler les liens de l'économie politique et de la sociologie.

Il n'y a aucune témérité à prédire à M. Ansiaux qu'il ne contentera ni les libéraux, ni les socialistes. Sa position doctrinale l'isole de tous les partis et de toutes les écoles. Mais, j'imagine que depuis longtemps il en a pris son parti, et cela n'empêche pas son traité d'être une œuvre remarquable qui fait honneur à la science belge.

Ernest MAHAIM.

M. CONSTANTINESCO. — *L'évolution de la propriété rurale et la réforme agraire en Roumanie*, 1 vol. 17 × 24, 479 pages. Cultura Nationala, Bucarest, 1925.

L'unique but de l'auteur a été « d'exposer les données historiques et économiques, dans toute l'objectivité réclamée par la discipline scientifique ». Sans faire violence aux faits, l'auteur, a